

USAGES ET PRATIQUES CULTURELLES

*Usages du temps***Définition**

Le temps n'est pas une notion unique : il renvoie à plusieurs réalités personnelles et il existe plusieurs temps, différenciés par leurs caractéristiques fonctionnelles ou sociales. Ainsi quatre temps principaux viennent rythmer la journée : le temps physiologique (manger, dormir...); le temps de travail professionnel ou d'études; le temps consacré aux travaux domestiques, éducation des enfants comprise; le temps de loisirs.

L'analyse des temps peut se faire à plusieurs échelles : quotidienne, hebdomadaire, cycle de vie... Ces échelles scandent différemment les rapports au temps et varient selon l'âge, la génération, le sexe, l'origine sociale, etc.

Pour cette analyse, on peut envisager le problème sous trois angles d'approche.

La disponibilité en temps : les budgets-temps

Les analyses sur les budgets-temps considèrent les temps comme exclusifs. Dans cette conception, le temps de loisir est le temps résiduel non consommé par les fonctions physiologiques, par le travail ou par les travaux domestiques. Ces analyses sont donc partiellement aveugles sur la porosité des temps, sur leur plasticité (nombre de consommations culturelles sont ainsi « masquées » en activités

...

■ **RÉTROSPECTIVE***Disponibilité en temps*

Si le temps physiologique connaît peu d'évolution – autour de 12 heures par jour – du fait d'un invariant biologique mais également de facteurs culturels, il n'en va pas de même pour les autres temps qui composent notre vie quotidienne.

Un temps domestique en baisse mais avec des écarts très importants entre sexes et catégories socioprofessionnelles

Le temps domestique – 3 h 30 par jour – a tendanciellement diminué, notamment grâce à l'apparition d'appareils électroménagers simplifiant le temps de préparation des repas. Mais cette baisse moyenne masque des écarts très importants entre les sexes – l'ampleur et la permanence de ces écarts sont une spécificité française au regard de la situation anglo-saxonne – et entre les situations d'emploi – les actifs y passent beaucoup moins de temps que les inactifs. Il est essentiel de prendre en compte ces écarts dans leurs impacts sur les usages sociaux des temps.

Le fait que les activités domestiques sont toujours plus prises en charge par les femmes – à hauteur de 80 % – est une dimension centrale de l'étude des emplois du temps. Les évolutions sont imputables à la baisse du travail domestique global plus qu'à une redistribution des tâches entre hommes et femmes.

Plus précisément, le travail domestique pris en charge par les hommes a augmenté jusqu'en 1986 puis s'est stabilisé alors que progressait parallèlement leur investissement professionnel. En couple, l'homme reporte un tiers du temps ménager sur sa compagne (voire 40 % si l'on restreint l'analyse sur les 25-55 ans, les femmes âgées seules étant plus nombreuses que les hommes âgés seuls). Même vivant seul, un homme consacre moins de temps qu'une femme aux tâches domestiques : de l'ordre de

... parallèles de transports, etc.), de même que sur la fluidité des usages qui font s'interpénétrer les temps (consommations culturelles au travail, etc.)

Les usages sociaux du temps

Les individus ont la capacité d'intégrer à leurs comportements une pluralité de systèmes temporels de références : le temps social est lié aux activités qui le composent, expression de rythmes et de valeurs. Il n'y a donc pas un temps mais des temps, à la hiérarchisation précaire et à l'unification relative, qui donnent lieu à des stratégies temporelles variables en fonction d'horizons temporels divers. Une telle approche va donc plus loin que la seule approche par les budgets-temps puisqu'elle conduit à indexer les temps sur des espaces réels et à être attentif au type d'usagers, ce qui conduit à penser l'espace en termes d'accessibilité temporelle plus que de proximité.

Les politiques du temps

Les politiques temporelles locales constituent une nouvelle forme d'action publique apparue au début des années 2000 en France. Il s'agit d'une approche du développement urbain et du territoire prenant appui sur le temps comme variable d'analyse et d'action. La nouveauté en la matière tient à une nouvelle conception des temps de la ville, établissant des liens entre offre et demande d'une part et, d'autre part, entre les différents systèmes d'horaires, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la vie et la cohésion sociale.

Tableau 1 – Évolution des temps domestiques selon le sexe (1966-1999)

	1966	1977	1986	1999
Hommes actifs	2 h	2 h 20	2 h 30	2 h 32
Femmes actives	4 h 18	4 h 42	4 h 25	4 h 22

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps.

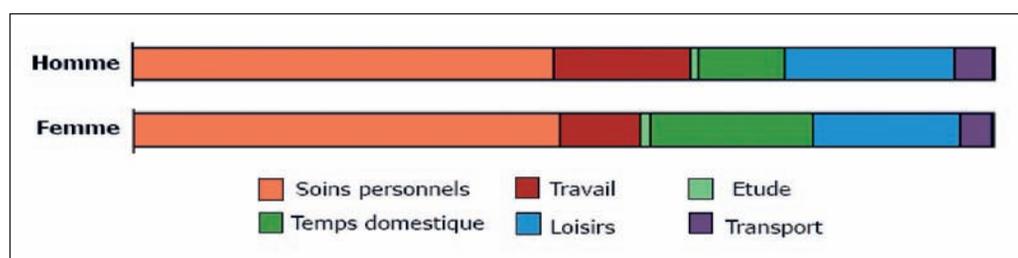
50 %. Entre 1986 et 1999, parmi les actifs ayant un emploi, le travail domestique des hommes a augmenté de 8 minutes et celui des femmes diminué de 1 minute, même si elles y consacrent toujours en moyenne deux fois plus de temps qu'eux.

Dans les couples d'actifs occupés, la participation aux tâches domestiques de l'homme et de la femme dépend de leurs ressources économiques et culturelles respectives : les ouvriers, les indépendants, participent moins aux tâches domestiques, surtout lorsque leur partenaire est dans une position professionnelle moins favorable ou collabore à l'entreprise familiale. Les hommes cadres partagent davantage le travail domestique, d'autant plus que leur conjointe est également cadre. Mais dans ce cas, le recours à une aide rémunérée est beaucoup plus fréquent, permettant à chacun des conjoints de passer moins de temps aux tâches ménagères.

La spécialisation des rôles s'accroît encore avec la naissance des enfants, les femmes prenant alors en charge la plus grande partie des activités domestiques et éducatives. Plus encore que les activités domestiques, s'occuper d'un enfant reste une prérogative féminine : la présence d'un enfant de moins de 3 ans augmente de 1 heure le temps dédié aux tâches domestiques pour une femme et de 10 minutes pour un homme. À la naissance du deuxième enfant, la participation des hommes aux tâches domestiques baisse même de 10 %¹.

1. L'impact de l'arrivée du 2^e enfant sur le taux d'activité des mères s'est développé lors de la réforme de l'allocation parentale d'éducation (APE) de 1994, ce taux étant à l'époque de 70 % : il est passé à 55 % en 2002 puis remonté à 60 % en 2005. Depuis le 1^{er} janvier 2004, pour toute naissance ou adoption, les familles peuvent bénéficier de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) qui comprend une prime à la naissance ou à l'adoption, une allocation de base, un complément de libre choix d'activité et un complément de libre choix du mode de garde. La loi de financement de la sécurité sociale a mis en place à partir du 1^{er} juillet 2006 un nouveau type de congé parental « complément optionnel de libre choix d'activité » plus court (1 an) mais mieux rémunéré (pour un parent justifiant d'une activité de 2 ans sur les cinq dernières années).

Graphique 1 – Organisation d'une journée moyenne selon le sexe



Source : Harmonised European Time Use Survey

Vers un renversement de la tendance à la baisse du temps de travail

Le temps de travail ou d'études est de 3 h 30 en moyenne, mais cette moyenne ne dit rien des usages réels des temps et de la répartition du temps de travail dans les agendas des individus.

Au cours des dernières décennies, la durée moyenne des études s'est allongée, retardant l'âge moyen d'arrivée sur le marché du travail, tandis que l'âge de la retraite s'abaissait tendanciellement, de même que la durée légale de travail hebdomadaire (35 heures) : le temps dédié au travail s'est donc réduit au cours de la vie. Mais l'allongement du nombre d'années de cotisation nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein, ou encore la recommandation du sommet de Barcelone de faire passer l'âge moyen réel de sortie d'activité de 58 ans à 63 ans sont des indicateurs de ce qui peut apparaître comme un récent renversement de tendance.

Au niveau quotidien, on observe également jusqu'aux années 2000 une réduction tendancielle du temps de travail, qui affecte principalement les catégories peu diplômées, les autres voyant leur temps de travail quotidien ou hebdomadaire se stabiliser et bénéficiant plutôt de jours de congés supplémentaires. Ainsi, si l'on ne s'intéresse qu'aux actifs salariés à temps complet, le temps de travail a augmenté de 8 mn en 13 ans, reflétant en cela la modification de la structure des emplois : certaines catégories comme les ouvriers voient leurs effectifs diminuer alors que d'autres, comme les cadres, qui ont une durée moyenne de travail plus élevée, ont augmenté.

L'abaissement de la durée moyenne du temps de travail quotidien ou hebdomadaire est également un effet statistique de la part croissante de chômage. Dans les années 1980 puis au cours de la première moitié des années 1990, augmentation du chômage, puis amélioration de la conjoncture en fin de décennie et redémarrage à la hausse dans les années 2000 se succèdent. De plus, la flexibilisation et la précarisation de l'emploi se traduisent par une forte hausse des temps partiels, de l'intérim, des CDD, lesquels ne sont pas nécessairement choisis².

Les variations générationnelles, de sexe et d'origine sociale ont là encore leur importance : les dernières années ont été marquées d'une part par l'augmentation des niveaux de formation, en particulier des jeunes femmes, accompagnée des difficultés croissantes d'insertion professionnelle pour les jeunes, d'autre part par la poursuite de la progression des taux d'activité féminins. Le taux d'activité professionnelle des femmes est ainsi passé de 53,7 % en 1977 à 68 % en 2007. Dans la même période, celui des hommes est passé de 83,9 % à 77 %, notamment sous l'effet de l'allongement de la durée des études.

2. Les formes particulières d'emploi ne s'accompagnent pas toujours de plus de flexibilité : CDI à temps partiel, CDD à temps complet ou partiel, intérim rencontrent des contraintes en termes de flexibilité très variables : ce sont les intérimaires qui supportent l'irrégularité et la mauvaise prévisibilité des horaires et des calendriers. Les CDI à temps complet ont toujours les durées de travail les plus longues.

Dans ce nouveau contexte, les femmes ne sont plus (ou sont moins) les « amortisseurs temporels » des familles et les contraintes d'emploi du temps pèsent différemment sur les ménages.

Ainsi, pendant les vingt-cinq dernières années, montée du chômage, progression des temps partiels, diminution de l'activité des jeunes et des plus âgés ont contribué à la baisse globale du temps de travail de la population, mais entre 1986 et 1999, la durée hebdomadaire du travail des actifs à temps plein a augmenté de plus de 1 heure après une baisse de 3 heures entre 1974 et 1986. Par ailleurs, la structure socioprofessionnelle de la population française a évolué dans le sens d'une tertiarisation. En 2007, les agriculteurs représentent 2,1 % de la population active, les cadres 15,6 %, les professions intermédiaires 23,6 %, les employés 29,7 %, les ouvriers 22,8 %.

L'extension du chômage touche plus les moins diplômés, l'échelle des durées de travail des actifs occupés selon la hiérarchie des diplômes s'inverse, les plus diplômés travaillant désormais plus longtemps.

Globalement, les évolutions sont contrastées, malgré une réduction tendancielle du temps de travail moyen : chez les cadres (secteurs public et privé confondus), les temps de travail augmentent, phénomène qui se double d'une porosité accrue des temps privés et professionnels et d'une intensification du temps de travail.

Un temps de loisir en augmentation mais avec des inégalités d'accès aux différentes échelles du temps libre (court et long).

Le temps libre – en moyenne 3 h 35 de loisir + 56 minutes de sociabilité – a tendance à augmenter car il bénéficie de la réduction des temps moyens domestiques et de travail (baisse longue période et effet des 35 heures). C'est une spécificité française, là encore, que de préserver un temps de sociabilité important.

Le temps de loisir des actifs s'organise à un double niveau : le temps court du quotidien, principalement encadré par les contraintes du temps de travail professionnel et des tâches domestiques, où le loisir apparaît comme un temps résiduel, et le temps long lié à certains loisirs, notamment culturels, dont la fréquence dépend des ressources sociales, culturelles et financières des individus. Ces loisirs-ci réclament des plages de temps plus étendues que celles offertes par l'emploi du temps des jours de travail ordinaires, et demandent à être planifiés.

Ces deux échelles temporelles sont liées par un principe de compensation : les catégories qui disposent de peu de temps libre au quotidien (en particulier les cadres) sont celles dont la propension aux loisirs du temps long est la plus forte (surtout pour les loisirs culturels) ; celles qui disposent de beaucoup de temps libre au quotidien (principalement les ouvriers) sont celles pour lesquelles cette propension est la plus faible.

Pour l'essentiel, ce sont principalement les ressources financières et culturelles des individus qui expliquent la propension aux loisirs du temps long, quel que soit leur contenu. Les évolutions moyennes masquent, là encore, des variations importantes :

- selon le sexe : dans les couples de salariés, les femmes ont en moyenne une demi-heure de temps libre en moins par jour de semaine et 4 heures en moins le week-end. Leur

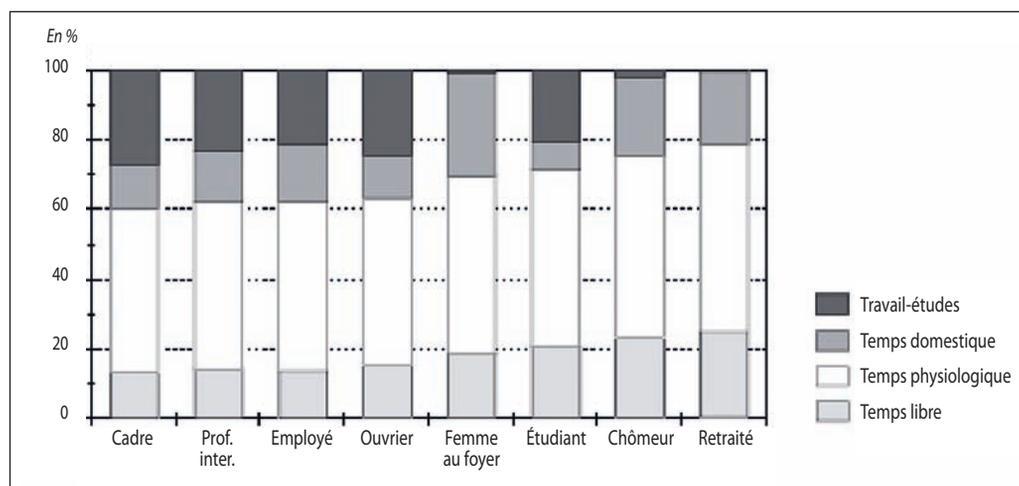
Tableau 2 – Temps de travail quotidien des salariés à temps complet

En heures et minutes par journée travaillée

Temps de travail quotidien		
	1986	1999
Cadres secteur public	8 h 30	8 h 42
Cadres secteur privé	8 h 45	9 h 14
Prof. inter. secteur public	7 h 53	8 h 02
Prof. inter. secteur privé	8 h 32	8 h 42
Employés secteur public	7 h 58	8 h 05
Employés secteur privé	8 h 18	8 h 26
Ouvriers secteur public	7 h 57	7 h 58
Ouvriers secteur privé	8 h 33	8 h 27
Ensemble secteur public	7 h 58	8 h 08
Ensemble secteur privé	8 h 30	8 h 36
Total	8 h 21	8 h 29

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1986-1999.

Graphique 2 – Répartition moyenne des différents temps selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1998-1999.

temps libre n'augmente pas au détriment du temps de travail, qui, lui, augmente tendanciellement, mais au détriment du temps consacré aux activités domestiques. En revanche, l'augmentation du temps libre masculin est une conséquence de la baisse du temps de travail. La convergence des temps libres des deux sexes est certes à l'œuvre mais les écarts restent très importants ;

- selon l'origine sociale : ce sont les milieux populaires et les retraités qui bénéficient le plus de temps libre – jusqu'en 1974, les loisirs apparaissaient comme un privilège des classes aisées –, et les classes diplômées qui en disposent le moins. Les loisirs des chômeurs et des plus défavorisés font une place de choix à la télévision.

L'augmentation du temps libre global est également due à l'accroissement du nombre de chômeurs. Cependant, les activités de loisirs sont plus denses chez les actifs et ce, de manière croissante avec le diplôme, la catégorie sociale et le temps de travail : les personnes les mieux dotées socialement et culturellement cumulent activités professionnelles, sportives et culturelles. L'intensité de pratique est donc aussi déterminée par le diplôme, le revenu et le lieu d'habitation – avec un net effet urbain – et reste relativement indépendante du temps libre disponible, sauf en cas d'horaires de travail très importants.

Si les inactifs ont moins d'activités de loisirs, il faut cependant distinguer le « chômage total », caractérisé par un repli sur soi, et le « chômage inversé », qui s'accompagne d'une forte présence des activités de sociabilité – rencontre d'amis, visites, conversations – éventuellement associées au sport et à des promenades. Le chômage entraîne chez les femmes un allongement de la durée de toutes les activités, domestiques et de loisir, et chez les hommes, une augmentation du temps dédié à la télévision et aux activités de sociabilité.

Ainsi, le temps consacré aux loisirs plus quotidiens, plus intersticiels – la télévision par exemple ou certains loisirs de plein air ou encore les « semi-loisirs » comme le bricolage ou le jardinage – semble s'étendre à mesure de l'allongement du temps libre. Le temps dédié à la sociabilité augmente également tendanciellement.

Dans ce contexte, l'impact de la réduction du temps de travail (RTT) est en relation avec la forme de cette réduction : des jours de RTT sont plus à même, pour les cadres, de favoriser le développement des pratiques de loisirs les moins soumises à l'ordre du quotidien, tandis que pour les employés et ouvriers elle constitue une modulation horaire de la journée de travail. Il existe donc une double inégalité : inégalité d'accès aux différentes échelles du temps – court et long – et inégalité d'accès aux ressources financières et culturelles, les deux se conjuguant.

Des activités culturelles de sortie inversement proportionnelles à la quantité de temps libre

Si le temps libre augmente, globalement, le temps dédié à la culture ne fait pas de même de manière proportionnelle : le temps qui lui est consacré n'augmente pas car les gains de temps se reportent plutôt sur les activités physiques et de plein air. C'est la marque d'un phénomène générationnel : la massification culturelle est – était – le propre de la génération des *baby-boomers*.

Pour l'essentiel, les loisirs quotidiens sont souvent des loisirs d'intérieur. Les loisirs culturels de sortie – la fréquentation des équipements culturels notamment – concernent surtout les classes supérieures. De plus, la propension aux sorties culturelles du temps long est sensible au revenu, ce qui rappelle que les inégalités d'accès aux pratiques culturelles sont bien réelles et s'inscrivent dans un processus d'arbitrage complexe où interviennent revenu et temps disponibles. Les cadres, par exemple, qui ont de fortes contraintes de temps et des revenus moins contraints ont une propension à consommer des activités de loisirs coûteuses mais ayant une faible incidence sur leur emploi du temps quotidien : leur choix se porte plutôt sur une ou deux sorties par mois que sur la télévision tous les soirs.

Si le temps de travail des plus diplômés s'accroît, comment peuvent-ils cumuler autant d'activités, notamment de type culturel ? Cet apparent paradoxe – les plus occupés professionnellement sont aussi les plus actifs culturellement – se résout en observant non le seul temps consacré aux activités mais aussi leur nombre. Les personnes qui travaillent beaucoup ont de nombreuses relations et activités sociales, culturelles et sportives : elles cumulent les activités de ce type et réduisent les activités passives. À l'opposé, celles qui sont moins dotées en capital culturel et social ou celles qui travaillent moins, consacrent plus de temps aux activités d'intérieur et aux tâches ménagères et restreignent le nombre de leurs activités extérieures.

Ces logiques de concentration d'activités se retrouvent au sein des couples, les couples de « gros travailleurs » s'opposant à ceux qui s'investissent plus dans les loisirs que dans leurs activités professionnelles. Le modèle de spécialisation des conjoints – le mari assure l'essentiel du travail professionnel et apporte la plus grande part du revenu tandis que sa conjointe, travaillant ou pas, assure les activités domestiques – demeure cependant valide, mais il s'exerce moins pour les couples où les deux conjoints travaillent, surtout quand la femme est diplômée.

Tableau 3 – Occupation moyenne du temps libre en 1999 selon la catégorie socioprofessionnelle

En heures et en minutes

	Étudiants, lycéens		Salariés		Indépendants		Chômeurs		Femmes au foyer		Retraités	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Temps de loisir	4 h 01	3 h 19	3 h 14	2 h 22	2 h 18	1 h 50	5 h 09	3 h 36	3 h 32	5 h 33	4 h 44	
<i>dont Télévision</i>	1 h 58	1 h 52	1 h 51	1 h 27	1 h 22	59	2 h 55	2 h 18	2 h 19	3 h 21	2 h 49	
<i>Lecture</i>	15	17	16	18	16	16	26	24	25	51	43	
<i>Promenade</i>	18	20	15	14	9	11	30	18	20	39	25	
<i>Jeux</i>	40	16	14	6	3	6	28	11	10	25	19	
<i>Sport</i>	25	10	10	5	9	6	14	6	5	11	2	
Temps de sociabilité (hors repas)	1 h 17	1 h 14	0 h 49	0 h 44	0 h 35	0 h 36	1 h 35	1 h 14	0 h 57	1 h 00	1 h 00	
<i>dont Conversations, téléphone, courrier</i>	18	26	14	16	9	14	24	28	19	19	19	
<i>Visites, réceptions</i>	53	47	27	22	17	17	57	38	30	22	27	
Temps libre (loisirs et sociabilité)	5 h 24	4 h 33	3 h 53	3 h 06	2 h 52	2 h 26	6 h 44	4 h 50	4 h 29	6 h 33	5 h 34	

Source : Insee, enquête Emploi du temps 1999.

Usages sociaux du temps

La vision du temps et de l'espace évolue avec le développement des TIC vers la fragmentation et la pression temporelles

Le succès du modèle « connexionniste », modèle d'organisation capitaliste centré sur le projet valorisant la flexibilité, le fait d'être en permanence « reconnectable » sur un projet, se confirme : on le constate notamment à travers les logiques de fonctionnement *following the sun*, qui reposent sur l'extension de l'horaire du travail, des villes, etc. Ce modèle qui n'est pas seulement technologique est en conjonction forte avec les TIC et les réseaux.

Le développement de masse des TIC accompagne en effet l'émergence d'une culture du temps réel, lié à la nécessité d'ajuster en permanence les comportements en fonction de l'évolution du contexte au cours de la journée – l'information en continu par exemple durant les temps d'attente sur les axes autoroutiers, le protocole de communication WAP qui permet d'accéder à l'internet à partir d'un téléphone portable, etc. –, la notion d'unité de territoire se redéfinissant sans cesse avec la multiplication des déplacements. Les technologies jouent du temps réel ou synchrone (alternativement) favorisant une souplesse élargie d'organisation, en même temps qu'elles jouent des espaces. Les TIC accroissent tout à la fois la connexion permanente mais également la fragmentation et la pression temporelles : ainsi, le travail se prolonge dans le temps privé, et inversement.

Parallèlement, la multiplicité des projets va de pair avec des durées d'engagement réduites par rapport aux modèles traditionnels, les projets à durée limitée prenant le pas sur les engagements institutionnels à plus long terme. Cette pression s'exerce particulièrement sur les cadres qui se trouvent soumis au modèle de « la saturation cognitive » typique du fonctionnement en mode projet, sous la forme de multiples attachements très brefs empêchant le travail concentré.

Vers une nouvelle articulation des temps professionnels et personnels

Avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, la fonction d'ajustement temporel des temps quotidiens qui leur était dévolue a été remise en question. Le développement de la flexibilité et la crise des modes anciens de synchronisation par le travail ont fait que, dans un système de gouvernance guidé par le principe de réactivité, la variable d'ajustement est le temps humain.

Le temps de travail n'a jamais été aussi court, les temporalités du travail jamais aussi présentes dans la vie. La forte dispersion des durées de travail selon le type de contrat, la catégorie socioprofessionnelle, le sexe... engendre une remise en cause des principes de synchronisation de l'organisation industrielle des temps. Cette désynchronisation croissante des activités, voire ses antagonismes entre les temps, génère un besoin de politique du temps.

En effet, les temps professionnels ont besoin d'être réaménagés en fonction des évolutions des modes de vie, pour mieux s'articuler avec les temps personnels. Parmi ces évolutions : les transformations de la vie privée et de la famille, qui engendrent une diversification des temps personnels, une nouvelle organisation du quotidien et de la semaine ; l'apparition de nouveaux modes de vie, des retraités notamment ; l'apparition d'une demande de formation tout au long de la vie... On assiste à une diversification des temps personnels à prendre en compte dans l'organisation des temps sociaux.

Le brouillage des frontières : la fragmentation des temps sociaux

La pluralité des temps sociaux renvoie à l'enchevêtrement des multiples temporalités au sein desquelles s'exercent les activités humaines : le travail par exemple est ponctué de pauses, de contacts sociaux ou familiaux ; les aspects ludiques ou informationnels et éducatifs sont indistinctement associés à l'utilisation de l'internet, au travail, à l'école, chez soi... Ce brouillage provient de plusieurs facteurs :

- la diversification croissante du temps de travail (fort taux de chômage, crise, diversification des formes du travail), l'éclatement de ce temps au cours du cycle de vie (multiplication des entrées et sorties du marché du travail, mobilité des travailleurs d'un emploi à l'autre, d'un lieu à l'autre). Ces deux facteurs induisent une nouvelle concomitance des temps : on peut être étudiant, salarié et père de famille. Il n'y a plus de séquençage unique, les temps sociaux et institutionnels s'interpénètrent et se conjuguent au cours de la vie ;
- la diminution de certaines contraintes institutionnelles liées à l'aménagement des temps de travail et d'études : décloisonnement des horaires, calcul des temps de travail sur des périodes plus longues, congés parentaux...

Ces mutations se traduisent par une pression temporelle croissante : enquête après enquête, il semble que le sentiment de manque de temps croisse chez les Français³. Une revendication du droit à la vie privée apparaît comme contrepartie à l'extension du temps de travail, voire son débordement dans les autres temps.

Mais cette fragmentation des temps sociaux peut au contraire devenir un élément d'affirmation de soi en permettant l'articulation d'engagements multiples, sources de reconnaissance sociale et de plaisirs : engagements familiaux – la sphère familiale reste une valeur centrale –, professionnels, amicaux, personnels, etc. Le recours aux technologies est une réponse pour gérer intensivement la pluralité de ces engagements, avec une série de glissements : on fait au travail « comme » dans la vie ; inversement, les TIC, favorisant un don d'ubiquité, permettent d'échapper aux temps contraints. De même, le changement d'échelle de la structure du temps libre – notamment en raison de l'ARTT – sur l'année, avec la multiplication des courts séjours, et durant la semaine, avec les week-ends prolongés ou des journées de travail libérées, permet de développer ces engagements multiples.

Ces évolutions nourrissent deux hypothèses en matière de hiérarchisation des valeurs/temps :

- soit le temps de travail se modifie mais reste central dans la définition des temps sociaux, et donc du temps libre⁴ ;
- soit le travail est une valeur en voie de disparition, qui occupe une place de moins en moins centrale dans nos vies⁵.

Politiques du temps

Une nouvelle forme d'action publique pour une qualité de vie et une cohésion sociale meilleures

Les politiques locales en matière de temps constituent une approche du développement urbain et du territoire qui considèrent le temps comme une variable d'analyse et d'action. Elles prennent appui sur une nouvelle conception des temps de la ville. Jusqu'alors on restait dans une approche séquentielle et sectorielle du temps, productrice d'horaires et de rythmes spécifiques à chaque type d'activité, sans que des liens soient établis entre offre et demande d'une part et entre les différents systèmes d'horaires d'autre part. Les horaires d'ouverture et le temps de fonctionnement des services étaient calés sur les horaires de la production industrielle, tandis que ceux des transports et des services de loisirs inscivaient leurs rythmes aux marges du temps de travail standard.

3. Olivier DONNAT, *les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS/La Découverte, 2009. <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr>

4. Alain TOURAINE, François DUBET, Didier LAPEYRONNIE, Fhrad KHOSROKHAVAR, Michel WIEVORKA, *le Grand Refus : réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris, Fayard, 1996.

5. Dominique MÉDA, *le Travail : une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 1998. Rééd. en coll. « Poche », 2010.

L'urbanisation croissante et l'affirmation de la ville diffuse, la flexibilisation du temps de travail et l'augmentation du temps hors travail, les mutations des modes de vie, de la famille, des usages du temps et de l'espace, tous ces changements créent une expansion importante des mobilités, des transformations des pratiques temporelles et spatiales.

Une fois les dysfonctionnements spatio-temporels mis en évidence, les contraintes et les attentes des usagers connues, les politiques locales du temps visent à mettre en œuvre des mesures qui rendent compatibles l'organisation des temps et les aménagements spatio-temporels avec les besoins des citoyens et usagers, comme à améliorer l'accessibilité des services et la mobilité, géographique et sociale. Elles cherchent ainsi à améliorer la qualité de la vie et la cohésion sociale.

Ces politiques se distinguent d'un simple management temporel en ce qu'elles considèrent le temps non seulement comme une ressource rare ou une matière à rationalisation, mais aussi comme un enjeu culturel. Elles sont encore aujourd'hui à l'état expérimental, puisque seulement une dizaine de collectivités locales ont concrètement mis en œuvre des actions publiques *ad hoc* : Maison du temps et de la mobilité à Belfort, Agence des temps à Poitiers, Espace des temps à Saint-Denis, Bureau du temps à Paris, d'autres à Nancy, Marseille, Grenoble, dans les départements de la Gironde, de l'Isère... Une dizaine d'autres tentent de mettre en place cette politique.

Enjeux et objectifs d'une nouvelle approche des temps de la ville

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette nouvelle approche des temps de la ville, parmi lesquels, par exemple, le développement urbain et les phénomènes associés de la ville diffuse – distances plus longues, multiplication des motifs de déplacement. Le système de transports en commun ne s'étant pas toujours adapté, ces facteurs ont engendré une sensibilité plus forte aux temps de transport. Cependant, ces temps sont aujourd'hui réinvestis dans l'économie de la connaissance grâce à l'essor des TIC, qui permettent de les transformer en temps personnels.

En contrepartie, le développement des TIC contribue au brouillage entre temps de travail et temps hors travail – temps familial, temps de l'éducation, temps de la vie associative et locale, temps de la participation politique et citoyenne, temps libre ou temps pour soi –, entre sphère publique et sphère privée, accélérant ainsi le processus d'individualisation et la fragmentation de la société, lesquels affaiblissent le recours à des réseaux sociaux traditionnels.

Toutefois, l'essor des TIC peut aussi favoriser l'articulation entre travail et hors travail et rendre les services plus accessibles. En effet, il y a aujourd'hui une demande dans le sens d'une amplitude horaire plus importante des services à la personne et des services de loisirs, qui entraîne un renforcement de l'a-temporalité – fonctionnement en continu des services – et l'émergence d'économies de services dans lesquelles le temps joue un rôle structurant dans la mesure où le service demande une coprésence.

Enfin et surtout, la réduction et la flexibilisation du temps de travail renforcent la difficulté à concilier les différents temps de vie – vie professionnelle et vie privée –, d'autant que la valeur accordée au temps hors travail a crû. En effet, celui-ci participe à la construction des identités individuelles et collectives, conjointement au temps de travail. Dans ce contexte, la bi-activité – les femmes travaillant presque autant que les hommes – génère des tensions entre temps de travail et temps familial et accroît l'aspiration à l'égalité entre hommes et femmes pour l'accès aux différents temps.

Les enjeux principaux de ces politiques du temps locales peuvent donc être formulés en termes d'objectifs visant à améliorer la qualité de la vie et les conditions de l'égalité :

- concilier vie au travail et vie hors travail : cette conciliation ne concerne pas que les seules femmes ou les seuls actifs ; pensée pour l'ensemble des catégories sociales qui utilisent la ville, elle intègre les dimensions spatiales de l'habitat, du transport, etc. ; elle

comporte une dimension individuelle et une dimension collective (conflits/concordance des temps sociaux) ;

- rendre accessibles les lieux, espaces, services, constitutifs des cadres de la vie quotidienne : l'accessibilité renvoie à la capacité à maîtriser et à articuler les différentes temporalités grâce à l'harmonisation des horaires publics et un accès facilité aux services ;
- permettre la mobilité des personnes qui, outre le fait d'être une condition de l'accès, est aussi une condition de l'égalité et de l'intégration sociale. La mobilité renvoie à un enjeu de premier plan : garantir la viabilité des villes au moment où l'on assiste à une complexification de cette question avec la mobilité physique, en croissance, et la mobilité virtuelle qui émerge.

Pour mener à bien ces objectifs, les principaux points d'application de ces politiques du temps sont la mobilité de tous, l'accueil de la petite enfance, les horaires des écoles, l'accessibilité des services, les temps et horaires de travail, la requalification urbaine, les usages des temps de nuit et du dimanche.

Les politiques du temps connaissent encore certaines limites, qui tiennent pour l'essentiel à la faiblesse des moyens, à une conception trop étroite de l'égalité (surtout entre genres), à la difficile mise en œuvre de la transversalité, à la faible articulation entre les différentes échelles territoriales et à une insuffisante formation des acteurs.

Exemples d'applications de politiques temporelles dans le domaine culturel

- À Poitiers : mise en place d'un système de garde pour les familles à faibles revenus afin de leur permettre de bénéficier des tarifs très réduits de spectacles proposés par l'association Bourse Spectacle. Politique sociale et politique culturelle sont pensées en complémentarité : en effet, offrir un accès à la culture par les seuls tarifs ne suffit pas, encore faut-il permettre aux familles visées de pouvoir disposer de services leur permettant de se libérer des contraintes du temps quotidien.
- À Saint-Denis, une nouvelle offre, « les nuits du vendredi », a été initiée, qui consiste en l'organisation de soirées, concerts, animations artistiques dans les lieux culturels et les restaurants/café et la mise en place d'une offre de transport adaptée. Ici aussi, la proposition d'un événement culturel s'accompagne d'une politique visant à en faciliter l'accès.
- À Rennes : un partenariat a été initié entre certains acteurs culturels et la ville pour offrir des concerts pendant le temps de midi près des lieux de travail. Les politiques temporelles peuvent en effet s'attacher à l'articulation entre horaires de travail et offres culturelles, pour proposer aux actifs des services adaptés à leurs horaires de travail.
- À Paris : des actions ont été menées pour étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques (ouverture dominicale), des musées (nocturnes au Petit palais et au musée d'art moderne).
- À Montpellier : le choix a été fait de ne plus ouvrir les matinées du week-end du fait de la faible fréquentation à ces heures. Il s'agit donc d'un choix « inverse », celui de la réduction de l'amplitude hebdomadaire, en raison de laquelle l'information sur les horaires de fonctionnement des services a été développée (de même que dans d'autres villes, comme sur le Grand Lyon par exemple *via* un guide des services horaires originaux ou décalés).

■ TENDANCES MAJEURES

Tendances majeures

■ Baisse du temps de travail

Sur longue période, le temps moyen de travail, quotidien comme à l'échelle d'une vie, s'est amoindri, et ce malgré la montée du taux d'activité féminine. Cette diminution est due en partie au maintien d'un chômage important, notamment chez les jeunes, à un faible taux d'activité des plus de 55 ans, à une montée du temps partiel et des situations d'emploi précaire. Toutefois, on constate une stagnation voire une remontée du temps de travail depuis les années 2000.

■ Désynchronisation des temps et porosité des temps sociaux

On assiste depuis plusieurs décennies à une mutation de la conception du temps (connexion permanente) et des échelles de temps – quotidien, hebdomadaire, annuel, vie –, couplée à une mutation des pratiques sociales du temps et une différenciation croissante de l'articulation des temps sociaux selon les groupes (âge, sexe, génération, catégorie socioprofessionnelle...) due à une individuation grandissante des modes de vie et des rapports au temps et usages du temps.

■ Émergence de politiques du temps

Face à ces mutations importantes, les pouvoirs publics ont commencé à mettre en place des politiques visant à permettre la conciliation entre les différents temps sociaux de la vie quotidienne au niveau local.

Les conditions d'une extension des politiques du temps tiendraient principalement à :

- la mise en place d'une institution dédiée – bureau du temps – au niveau national comme local, qui en assurerait le caractère transversal et participatif ;
- la définition des échelles territoriales pertinentes pour la conduite de ces politiques : la région notamment ;
- un effort de formation à destination des fonctionnaires territoriaux pour favoriser l'ancrage de ces politiques.

L'inscription de ces politiques dans des agendas 21 constitue une des perspectives les plus prometteuses pour leur développement. Si elles ont pris pour levier d'action les horaires, on pourrait à l'avenir assister à un glissement d'une approche traitant les dysfonctionnements ou conflits temporels à une approche plus transversale, visant l'articulation des temps, sociaux et vécus, dans leurs dimensions objectives et subjectives. On assisterait aussi à une imbrication de plus en plus forte des dimensions temporelles et spatiales – dans une sorte d'« urbanisme temporel ».

■ PROSPECTIVE

Ces trois tendances ont été utilisées pour formuler des hypothèses dépendant de la réduction ou de la réaugmentation du temps de travail et des actions politiques engagées ou non pour faciliter l'articulation de différents temps sociaux devenus plus ou moins poreux et désynchronisés.

HYPOTHÈSE 1 (TENDANCIELLE) – *Inégalités et porosité des temps*

Augmentation globale mais inégale du volume de temps libre, porosité et flexibilité des temps sociaux

On assisterait dans un proche avenir à une baisse continue du temps de travail sur un rythme quotidien, et à une augmentation concomitante du temps libre moyen porté par les chômeurs, les retraités et certaines catégories sociales. Toutefois, les cadres voient au contraire leur rythme de travail quotidien croître mais ils récupèrent du temps libre annuel, dans un contexte de désynchronisation des temps sociaux et d'augmentation de la différenciation des rapports aux temps des catégories sociales, des sexes, des groupes d'âge et des générations.

Les générations les plus consommatrices de culture disparaissent par le renouvellement des générations (*baby-boomers*) et celles qui les remplacent ont un rapport au temps morcelé qui ne favorise pas leur consommation de la culture légitime. Les jeunes générations abandonnent tendanciellement les activités trop exclusives en termes de temps (lecture en tête, mais aussi sorties culturelles type théâtre, danse) au profit de celles qui permettent la porosité des temps (TIC).

Les politiques locales du temps restent impuissantes face à ces évolutions quand elles ne les renforcent pas, à travers par exemple la mise en place d'actions, d'événements durant la nuit en fin de semaine, s'adressant au premier chef à des catégories sociales moyennes et supérieures.

HYPOTHÈSE 2 – *Times is money*

À l'horizon temporel de 2020, la durée du temps de travail se met à réaugmenter, les jeunes rentrent plus tôt sur le marché du travail, l'âge effectif de la retraite recule et une proportion accrue d'exclus renoue avec des formes d'activité occupationnelles ou peu rémunératrices (*working poor*). Les temps contraints sont en augmentation et l'on assiste à une réduction de la porosité et de la flexibilité des temps sociaux pour tous, et pour certains à une spécialisation des temps sociaux.

Par manque de temps, beaucoup d'individus renoncent à leurs pratiques culturelles antérieures, ce qui a pour effet de renforcer le caractère inégalitaire de celles-ci. Tout ceci tend à peser sur les activités culturelles les plus chronophages, de la lecture en continu aux pratiques en amateur, à l'opposé des activités numériques et médiatiques sur écrans nomades ou à domicile.

HYPOTHÈSE 3 – *Fructification des temps*

En tendance, l'interpénétration des temps sociaux pour les uns et la réduction du temps libre pour les autres ne cessent de progresser de façon opposée en sorte que le temps devient pour les uns une denrée rare, pour les autres une denrée surabondante. La régulation de cet écart croissant devient une aspiration majeure qui fait partie du bien-être individuel et collectif. Pris d'abord en compte à travers des politiques du temps locales qui cherchent à articuler les dimensions physiques et sociales de la ville, l'enjeu apparaît plus global : il s'inscrit aussi grâce à l'accompagnement des pratiques de mobilité, qui justifie les investissements en

direction des accès à l'internet à très haut débit sur l'ensemble du territoire, celui-ci favorisant le télétravail, le temps choisi, dans une synthèse plus grande entre travail et loisir.

Les notions de développement personnel, de formation personnelle prennent une place croissante et apportent un intérêt nouveau pour les pratiques culturelles, notamment participatives (pratiques amateurs), comme pour les formes nouvelles hybrides, permises par les TIC, celles-ci favorisant un regain d'intérêt pour les formes « classiques » (théâtre...). Les structures culturelles et les établissements d'enseignement spécialisé sont fortement invités à orienter leurs projets et actions dans cette perspective.

L'horizon est 2025 compte tenu du temps nécessaire pour que s'expriment les attentes à l'égard des politiques et que soit mis à jour l'agenda politique.

HYPOTHÈSE 4 – *Temporalités aménagées par les pouvoirs publics*

Un choc exogène sur le marché du travail par exemple – une crise durable – renverse le rapport au travail comme étalon de mesure des rapports au temps. Des politiques du temps sont mises en place, d'abord à un niveau local, puis à un niveau plus large, pour tenter de mieux articuler les différents temps et réduire les inégalités entre personnes, pour le bien-être collectif.

Dans un contexte d'interpénétration des temps sociaux pour les uns et de réduction du temps libre pour les autres, les politiques locales du temps accompagnent ces évolutions, contribuant à articuler les dimensions physiques (*urbs*) et sociales (*civitas*) de la ville ; en autorisant de nouvelles pratiques tant individuelles que collectives, elles constituent la scène pour « vivre et faire temps ensemble ». Sont en particulier encouragées les pratiques en amateur individuelles et collectives.

BIBLIOGRAPHIE

- C. AFSA et P. BISCOUP, « L'évolution des rythmes de travail entre 1995 et 2001 : quel impact des 35 heures ? », *Économie et statistiques*, 2004, n° 376-377.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es376377b.pdf
- Jean-Yves BOULIN, *Villes et politiques temporelles*, Paris, La Documentation française, 2008.
- Jean-Yves BOULIN, Pierre DOMMARGUES, Francis GODARD (sous la dir. de), *la Nouvelle aire du temps*, La Tour-d'Aigues, Éd de l'Aube, 2002.
- C. BROUSSE, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France, portrait social*, Paris, Insee, 1999.
- Alain CHENU, « Prendre la mesure du travail », dans J. HEILBRON, R. LENOIR et G. SAPIRO, *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004.
- Françoise DUMONTIER, Jean-Louis PAN KÉ SHON, « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *Insee Première*, octobre 1999, n° 675. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip675.pdf
- Enquêtes Emploi du temps de l'Insee (1999, 2007).
- Enquête Emploi annuelle et en continu depuis 2002 (le changement de protocole crée un problème dans la série en 2002), Insee.
- Enquêtes statistiques sur les RTT et modes de vie*, DARES, 2000-2001.
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/duree-du-travail,81/la-reduction-du-temps-de-travail,256/les-enquetes-statistiques-sur-la,1974.html>
- Jérôme FREIENBACH, Frédéric GRANEL et Damien DUFORT, *le Développement du télétravail dans la société numérique de demain*, Paris, Centre d'analyse stratégique, novembre 2009. http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CAS_Teletravail_26XI2009.pdf
- Daniel KAPLAN et Bruno MARZLOFF, *Pour une mobilité plus libre et plus durable*, Paris, FYP éd./FING, coll. « La Fabrique des possibles », 2009.
- Laurence LE DOUARIN, *les Virtuoses des temps sociaux ou comment gérer sa vie (comme) au travail*, texte du colloque « Le télétravail : enjeux, règles et pratiques », Bruxelles, université de Bruxelles, 11 décembre 2007.
- Laurent LESNARD, « Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales », *Données sociales. La société française*, Paris, Insee, 2006 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06yp.pdf
- , « Flexibilité et concordance des horaires de travail dans le couple », *Données sociales. La société française*, Paris, Insee, 2006 http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06yq.pdf
- Laurent LESNARD et Thibaut DE SAINT POL, « Organisation du travail dans la semaine des individus et des couples actifs : le poids des déterminants économiques et sociaux », *Économie et statistique*, Paris, Insee, janvier 2009, n° 414. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES414C.pdf
- Dominique MÉDA, *le Travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 1998 (rééd. en coll. « Poche », 2010).
- Jean-Luc METZGER et Olivier CLEACH, « Le télétravail des cadres entre suractivité et apprentissage des nouvelles temporalités », *Sociologie du travail*, 2004, n° 46.
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00456379/fr/>
- Sophie PONTHEUX, Amandine SCHREIBER, « Dans les couples salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », *Données sociales*, Paris, Insee, 2006. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06d.pdf
- Gilles PRONOVOST, *Temps sociaux et pratiques culturelles*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2005.
- Laurent TASKIN et Patricia VENDRAMIN, *le Télétravail, une vague silencieuse*, Louvain-La-Neuve, PUL, 2004.
- « Temps sociaux, temps professionnels au travers des enquêtes Emploi du temps », *Économie et Statistiques*, 2002, n° 352-353.
<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=eco352>